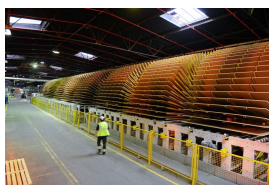




La filière bois-forêt défend son rôle contre le changement climatique

Souffrant d'une balance commerciale déficitaire et d'une sous-exploitation de son patrimoine foncier, la filière bois-forêt souhaite développer la gestion dynamique de ses ressources et s'adapter au changement climatique à travers une évolution du parc d'espèces et davantage d'efforts de recherche.



Panneaux bois Ikea Industry.

"Notre pays ne tire pas de l'exploitation de ses forêts le résultat qu'il mérite, et ceci est vrai tant sur les plans de l'industrie et de l'emploi que sur celui de la balance commerciale. Le déséquilibre avec d'autres pays est frappant, et il faudrait réfléchir aux moyens de le combler", a lancé le président de l'Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers (Asffor), Pierre Achard, lors d'un colloque consacré à l'adaptation de la filière bois-forêt au changement climatique, jeudi 5 novembre à Paris. D'après le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le déficit de la filière bois française s'élève à 5,5 milliards d'euros. Le secteur des meubles et sièges en bois représente 38% du déficit, à égalité avec celui des pâtes, papiers et cartons.

Cette situation doit amener les professionnels de la filière à réfléchir à la façon de mieux se structurer, ainsi qu'aux moyens à mettre en oeuvre pour transformer le changement climatique en levier de développement. *"Sans négliger l'importance de la filière bois-forêt en Europe (3 millions d'emplois et 5% de l'industrie manufacturière), le secteur est encore perçu comme "traditionnel". Le papier voit sa consommation reculer, et l'emballage se développe, sous l'effet des évolutions technologiques. On note dans certains Etats membres des investissements croissants pour la création de produits à plus forte valeur ajoutée : textile, matériaux de construction, biocarburants de deuxième génération, bio-raffinerie... Cette évolution de la filière aura besoin d'être accompagnée par une forêt plus dynamique et durable",* a ainsi souligné Mauro Poinelli, chef de l'unité responsable de la bioénergie et des forêts au sein de la Direction de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne.

Les forêts exploitées séquestrent plus de CO2

La filière bois-forêt affirme compenser aujourd'hui 20% des émissions de CO2 par la forêt, par le stockage du carbone dans les produits bois ainsi que par la substitution de matériaux et d'énergies *"plus émetteurs de CO2"*, selon l'Asffor. D'après les professionnels du secteur, une forêt non gérée séquestre quatre fois moins de CO2 qu'une forêt gérée de manière dynamique. Quatre chantiers gouvernementaux sont par ailleurs en cours dans le cadre des lois consacrées à la transition énergétique et à l'agriculture : la stratégie nationale bois-carbone, le programme national Forêt-Bois 2015-2020, la programmation pluriannuelle de l'énergie (en 2016), et la stratégie nationale de mobilisation de la biomasse.



La pression environnementale ne peut qu'accélérer ce mouvement, a pour sa part abondé Sylvie Alexandre, déléguée interministérielle à la forêt et au bois auprès des ministres de l'Ecologie et du Logement : *"nous évoluons sur des terrains vivants et planétaires, avec des niveaux d'incertitude à très grande échelle. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre se sont élevées à 53 Gt de CO2 en 2012. L'Union européenne représente environ 10% des émissions mondiales, et la France environ 1% des émissions mondiales. La forêt se trouve dans un secteur où il y a aussi des émissions (les cultures et les zones urbaines) et, en termes d'occupation du sol, des absorptions"*.

"Les impacts sur les écosystèmes sont la sensibilité au climat selon les conditions de sol ainsi qu'une modification du fonctionnement, de la productivité et de la composition de ceux-ci. On atteint également les limites de la résistance et de la résilience face à des phénomènes tels que la sécheresse. Il faut s'adapter face à la rapidité des phénomènes, notamment en plaine (le changement climatique risque d'aller plus vite que les capacités d'adaptation de bon nombre d'écosystèmes), et pour répondre aux besoins des sociétés malgré des capacités altérées", a pour sa part alerté Jean-Luc Peyron, directeur du groupement d'intérêt public Ecofor, qui anime des programmes de recherche sur les écosystèmes forestiers et leur gestion.

une forêt sous-exploitée

"En forêt, le taux de prélèvement de bois en France métropolitaine est de 50%. C'est un peu à cause de cette sous-exploitation que le bilan carbone est si mauvais. Augmenter les prélèvements, c'est revenir à une gestion durable, augmenter et prolonger le stockage, prévenir les risques, et prévenir l'adaptation des forêts au changement climatique car c'est en marchant qu'on se réoriente plus facilement. Nous proposons de privilégier le bois matériau autant que possible, et de cumuler les substitutions (produits, coproduits, réutilisation, recyclage, valorisation et fin de vie)", a également mis en exergue Jean-Luc Peyron.

Cette prise d'initiative économique et écologique doit s'accompagner d'une mobilisation de tous les acteurs, en encourageant davantage l'exploitation de la forêt et la recherche dans le domaine des matériaux. Pour le directeur général de l'institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement, Georges-Henri Florentin, *"il faut continuer à desservir la forêt, ce qui est essentiel pour qu'elle soit exploitée. Il faut travailler aussi sur les plantations, pour reconstituer le massif. En termes de réponses au changement climatique, il faut des espèces plus performantes et plus résistantes. Des bois qui ont de la résistance mécanique, qui sont durables et qui sont esthétiques, seront quant à eux toujours utilisés. Le poids est également important : il faut chercher de l'innovation dans ce domaine-là. De plus, nous n'avons pas assez travaillé sur un critère assez important, celui de la fibre. Les matériaux synthétiques constituent un gisement d'emplois"*.

Rassurer la société, un enjeu de filière

Avant de gérer de manière plus dynamique le patrimoine forestier, les professionnels de la filière ne pourront pas faire l'économie d'efforts pédagogiques accrus pour convaincre le grand public de l'intérêt de son exploitation... qui sous-entend des coupes d'arbres. *"Il y a une grande question, celle de l'acceptabilité : on constate que les organisations spécialisées peuvent passer des accords et travailler (France nature environnement participe notamment à la représentation française du label FSC), mais on se heurte tous au même problème d'une société qui est pour les saucisses, mais contre les cochons. On a des gens qui sont pour l'usage du bois, mais qui ne veulent pas qu'on le coupe. Ce n'est pas forcément en faisant des campagnes de communication (de surcroît, pas à la hauteur de celles du dernier iPod, faute de moyens !)*



[Visualiser l'article](#)

qu'on fera comprendre les enjeux, mais en expliquant d'où vient le bois", a indiqué le pilote du réseau Forêt de l'ONG France Nature Environnement, Hervé Le Boulter.

La revalorisation de l'image environnementale de la forêt-bois peut également passer par la réussite des réalisations qui en sont issues, ont espéré les professionnels présents au colloque. *"Nous construisons aujourd'hui des immeubles en bois de 5 à 10 étages. Demain, l'idée est d'aller plus haut (15 à 30 étages) en trouvant des solutions techniques et réglementaires. On doit rassurer les maîtres d'ouvrage et le grand public sur le fait que construire en bois est quelque chose de faisable et d'accessible. La compétition mondiale est lancée !"* a expliqué Frank Mathis, PDG de l'entreprise familiale Mathis, spécialisée dans la conception, la fabrication et la construction de grands bâtiments en bois. De la forêt à la construction, les chantiers demeurent donc nombreux...